

Règlement du Concours Carnassiers 2024



Site de la petite Charme, Corbenay

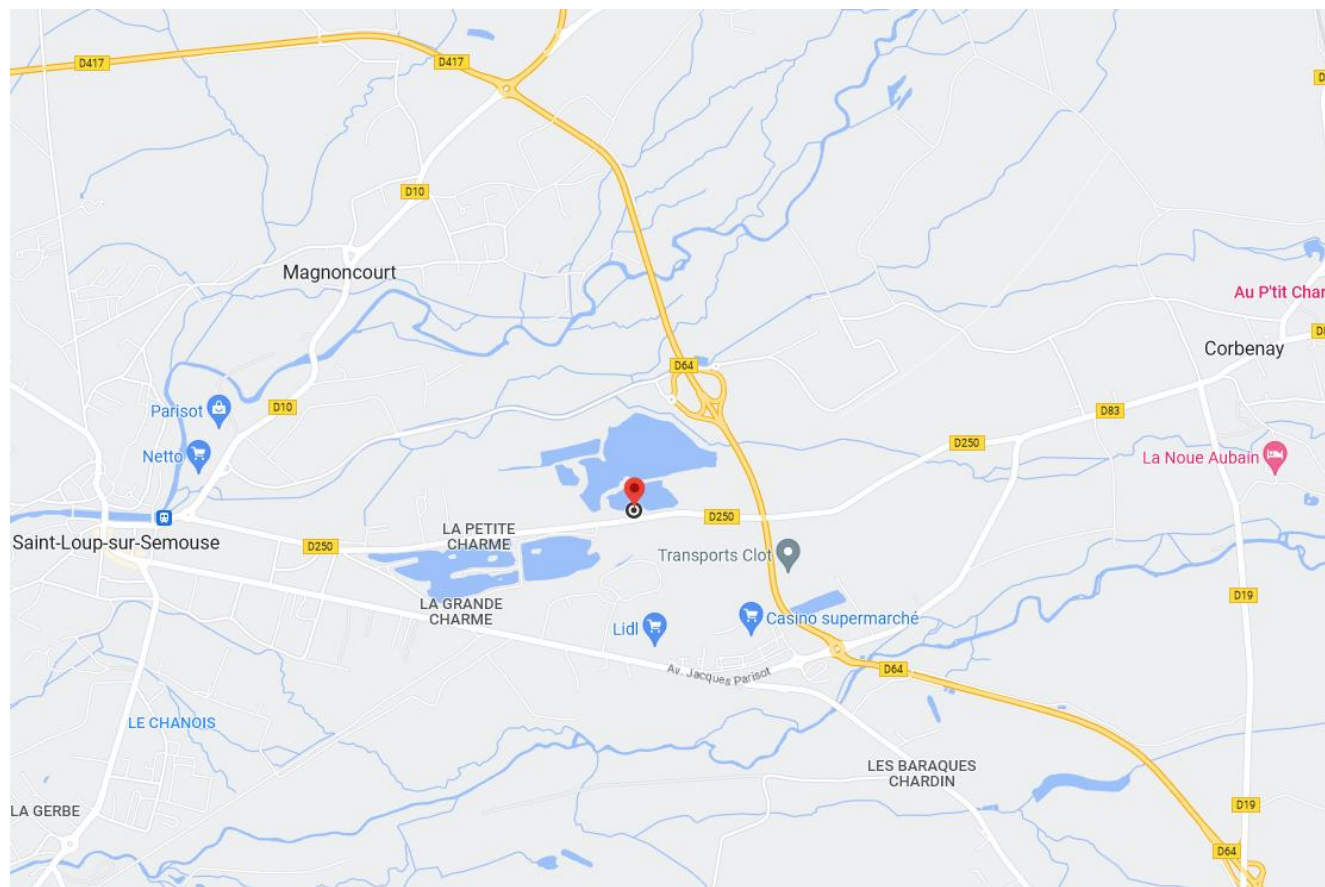
**Organisé par la Fédération de pêche de Haute-Saône, en partenariat avec les
AAPPMA de :**

-St Loup sur Sémouse et Fougerolles

Le samedi 4 mai 2024

1. Accès

Les gravières de la petite Charme se situent sur la RD250 entre Corbenay et St-Loup/Sémouse.



2. Horaires :

- ❖ 7h15 accueil des participants + petit déjeuner offert par la Fédération
 - ❖ 7h30 briefing (rappel du règlement) et préparation du matériel/mise à l'eau
 - ❖ 8h30 /13h Pêche
 - ❖ 13h30 Casse-croûte/buvette sur place
 - ❖ 14h30 intervention du président de la fédération départementale
- Résultats et remise des prix.**

3. Dispositions générales :

- ❖ Les compétiteurs s'engagent à respecter le présent règlement, le non-respect de celui-ci entraînera une disqualification immédiate.
- ❖ En cas d'incident ou d'accident, les compétiteurs devront informer au plus vite l'organisation.
- ❖ L'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'arrêter la compétition si la sécurité des participants et bénévoles n'est plus assurée (phénomènes météo)
Dans ce cas, l'organisation s'engage à rembourser les participants.
- ❖ Carte de pêche fédérale obligatoire.
- ❖ Ouvert aux mineurs à partir de 15 ans.
- ❖ Date limite d'inscription : vendredi 26 avril.
- ❖ Places limitées à 25 participants
- ❖ Tarif : 25 € (ce tarif ne concerne que votre inscription au concours).
- ❖ Les AAPPMA du secteur tiennent une buvette
(Boissons, sandwichs ... tarifs sur place)
- ❖ La fédération se réserve le droit d'annuler la manifestation si le nombre de participants est inférieur à 12.
- ❖ Inscriptions et informations auprès de la fédération départementale de pêche.

4. Mode de pêche et équipement :

- ❖ La pêche se pratiquera sur les plans d'eau n° 1 et n°2.
- ❖ Pêche **uniquement en float-tube**.
- ❖ Gilet de sauvetage obligatoire.
- ❖ Echosondeur et moteur électrique autorisés.
- ❖ La pêche se pratique en NO KILL, remise à l'eau obligatoire.
- ❖ Seule la pêche aux leurres artificiels est autorisée.
- ❖ Hameçons sans arpillons obligatoire.
- ❖ Épuisette obligatoire.
- ❖ Pince à poissons (Fish grip) et gaffe interdites.

5. Comptabilisations des prises :

- ❖ Les espèces comptabilisées seront : le brochet, le sandre, la perche, le black-bass et le silure.
- ❖ Calcul des points (voir tableau)

- ❖ La mesure des poissons s'effectue de la bouche à l'extrémité de la nageoire caudale.
- ❖ La mesure est effectuée par les commissaires, en présence du pêcheur celle-ci est validée ensemble.
(Signature fiche pêcheur)
- ❖ La mesure des prises s'effectue en centimètres.
- ❖ Taille minimale de mesure, voir tableau.
- ❖ Calcul des points : 1cm= 1point, ajouté d'un coefficient multiplicateur.

Exemple : Black-bass 27cm = 27*2 = 54 points

Brochet 67cm= 67*1 = 67 points

Sandre 56cm = 56*1.5 = 84 points

Perche 19cm= 19*1= 19 points

Silure 150cm=150*0,5=75 points

6. Tableau de calcul des points :

Espèce	Point	Taille minimale	Coefficient
Brochet	1cm=1point	30cm	1
Sandre	1cm=1point	30cm	1.5
Black-bass	1cm=1point	20cm	2
Perche	1cm=1point	15cm	1
Silure	1cm=1point	40cm	0,5

7. Remise des lots

À l'issue du concours, un classement sera établi en fonction de différentes catégories :

- Adultes
- Femmes
- Mineurs

Les lots, présents sous forme de bons d'achats valables dans des magasins de pêche, seront alors remis aux meilleurs 3 meilleurs hommes, à la meilleure femme et au meilleur mineur.

FICHE D'INSCRIPTION
(À renvoyer avant le vendredi 26 avril)



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Date de naissance : _____

Joindre une autorisation parentale pour les mineurs.

N° de carte de pêche : _____ Joindre une copie de la carte.

**Règlement par chèque (25 euros) et fiche d'inscription à transmettre à la fédération
départementale de pêche de la Haute-Saône :**

**Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de haute –
Saône**

04 avenue du Breuil

70000 Vaivre et Montoille

Standard : 03.84.76.51.41 / renseignements 07.49.89.33.72

Je soussigné(e), _____

Atteste la véracité des informations transmises ci-dessus.

Certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

J'accepte sans condition l'utilisation des droits d'images et de vidéos sur l'ensemble des supports de communication des organisateurs.

Date : ___/___/___

Signature :

(Pour les mineurs de plus de 15 ans, cette attestation doit être remplie par les parents)